



Domaine Gynécologique



Niveau d'étude
BAC +4



ECTS
5 crédits



Composante
UFR Sciences
de Santé



Volume horaire
50,5h



Période de
l'année
Automne

En bref

- > **Date de début des cours:** 1 sept. 2026
- > **Langue(s) d'enseignement:** Français
- > **Plage horaire:** Heures ouvrées
- > **Méthodes d'enseignement:** En présence
- > **Ouvert aux étudiants en échange:** Non
- > **Effectif:** 29

Présentation

Description

Domaine gynécologique : assurer le suivi gynécologique de prévention et de contraception et la promotion de la santé sexuelle et reproductive. Ce domaine de compétences est présent dans les 3 cycles et comprend 3 compétences principales qui sont :

- Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne
- Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse
- Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation

Objectifs

- Réaliser dans les situations courantes les consultations gynécologiques et la rééducation périnéo-sphinctérienne :
 - Concernant la consultation gynécologique :
 - dépister les facteurs de risques et les vulnérabilités ayant un impact sur la santé génésique ;



- aborder la sexualité et identifier les éventuels troubles ;
- élaborer le bilan de situation de la femme, à partir de l'ensemble des données cliniques et paracliniques afin d'établir un diagnostic, de délivrer des conseils adaptés, de prescrire les examens complémentaires, les thérapeutiques nécessaires, repérer les situations pathologiques ou les éventuelles anomalies et orienter vers les professionnels et structures appropriés le cas échéant ;
- prescrire et réaliser les examens de dépistage des cancers gynécologiques et des IST., y compris au(x) partenaire(s) ;
- planifier le suivi de la femme (et du ou de la partenaire) à partir du bilan de situation effectué ;
- évaluer et adapter la stratégie mise en place.
- Concernant la rééducation périnéo-sphinctérienne :
 - conduire une démarche de dépistage afin de repérer et traiter les éventuels troubles fonctionnels ;
 - mettre en œuvre la rééducation périnéale, en choisissant la ou les techniques de rééducation adaptées.
- Réaliser la consultation de contraception et assurer les différentes étapes d'une interruption volontaire de grossesse dans les situations courantes, concevoir et animer des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :
 - Concernant la consultation de contraception :
 - prescrire et renouveler les contraceptifs choisis ainsi que les examens complémentaires nécessaires ;
 - réaliser la pose et le retrait des dispositifs contraceptifs ;
 - planifier le suivi de la femme ;
 - évaluer et adapter la contraception mise en place.
 - Concernant l'interruption volontaire de grossesse :
 - réaliser une consultation pré-IVG, prescrire et ou réaliser les examens complémentaires ;
 - conseiller et informer les femmes dans le choix de la méthode ;
 - orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés dans le cadre d'une prise en soin en réseau ;
 - prescrire et pratiquer les IVG médicamenteuse et instrumentale ;
 - réaliser une consultation post-IVG afin d'évaluer le succès ou l'échec de la méthode, les effets secondaires et les éventuelles complications, et de prescrire une contraception pour les suites de l'IVG ;
 - traiter les effets secondaires et, en cas de complications, orienter la femme vers les professionnels et structures appropriés.
 - Concernant les séances éducatives sur la vie affective et sexuelle :
 - concevoir des séances contenant toutes les informations essentielles aux attentes du groupe ;
 - animer des séances interactives en s'appuyant sur des outils éducatifs et d'accompagnement adaptés ;
 - évaluer les séances en s'appuyant sur des indicateurs afin de proposer des actions d'amélioration.
- Dépister les situations pathologiques courantes, orienter et participer à leur prise en charge et identifier les différentes étapes de l'assistance médicale à la procréation (AMP) :
 - Concernant les situations pathologiques :
 - identifier les situations pathologiques courantes au regard des données cliniques et paracliniques recueillies ;
 - orienter vers les professionnels et structures appropriés afin d'assurer une continuité de prise en soin pluridisciplinaire ;
 - alerter et mobiliser les professionnels appropriés ;
 - entreprendre les soins d'urgence et de réanimation ;
 - collaborer à une prise en charge pluridisciplinaire et opérationnelle ;
 - assurer une surveillance adaptée et évaluer la stratégie mise en place.
 - Concernant l'assistance médicale à la procréation (AMP) :
 - informer les femmes sur l'autoconservation des ovocytes ;
 - prescrire les examens de première intention devant des difficultés à concevoir ;
 - orienter vers un service d'AMP et rédiger un courrier de liaison ;
 - décrire le parcours de l'AMP.



Heures d'enseignement

CM	Cours Magistral	40h
TD	Travaux Dirigés	10h
TP	Travaux Pratiques	0,5h

Contrôle des connaissances

CTA Devoir écrit sur table de 30 mn et CT Devoir écrit sur table de 45mn.

Compétences visées

- Compétence 10 - Assurer un suivi gynécologique en menant une consultation de suivi gynécologique de prévention et de contraception, et en réalisant la rééducation périnéo-sphinctérienne
- Compétence 11 - Assurer la promotion et le suivi de la santé sexuelle et reproductive en concevant et animant des séances éducatives sur la vie affective et sexuelle, en menant une consultation de contraception, en réalisant une interruption volontaire de grossesse
- Compétence 12 - Assurer en collaboration le suivi des situations gynécologiques particulières en identifiant les situations à risque et pathologiques, en entreprenant la prise en charge lors de situations d'urgence, en participant à l'assistance médicale à la procréation

Modalités de contrôle des connaissances

Évaluation initiale / Session principale

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CC (contrôle continu)	Ecrit sur table	30	1	1	10.0	
CT (contrôle terminal)	Ecrit sur table	45	1	1	10.0	



Seconde chance / Session de rattrapage

Type d'évaluation	Nature de l'évaluation	Durée (en minutes)	Nombre d'épreuves	Coefficient de l'évaluation	Note éliminatoire de l'évaluation	Remarques
CT (contrôle terminal)	Ecrit sur table	45	1	1	10.0	

Liste des enseignements

	Nature	CMI	CM	TD	TP	TER	ECTS
UE Santé sexuelle et reproductive	UE		4h				
UE Suivi gynécologique	UE		8h	10h	0,5h		
UE Suivi des situations gynécologiques particulières	UE		28h				

Infos pratiques

Campus

> [Campus de Dijon](#)